ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE BÉLANGER

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (Version COVID-19)

CLASSE : 909

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Suite aux changements apportés au régime pédagogique, par le ministère de l'Éducation, nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année :	
PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle sera disponible le 26 octobre **2020 sur Mozaïk**.
PREMIER BULLETIN RETIRÉ	RETIRÉ
Rencontres de parents	Dans la semaine du 9 au 13 novembre
DEUXIÈME BULLETIN Il devient le premier bulletin	Le premier bulletin sera disponible le 20 janvier 2021 sur Mozaïk
TROISIÈME BULLETIN Il devient le deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible dans Mozaïk au plus tard le 10 juillet 2021.

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication disponible dès le *26 octobre 2020 sur Mozaïk.*

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin.

BULLETIN 1				
• Étape : 31 *août au 15 janvier 2021* • Cette étape compte pour 50 % du résultat de l'année • Bulletin disponible sur Mozaïk Parent dès le 20 janvier 2021				
ÉTAPE 1				
Discipline	**Compétence**	**Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape**	**Évaluation de fin d'étape**	**Résultat inscrit au bulletin**
Français	Lire (40 %)	✓	Oui	Oui
	Écrire (40 %)	✓	Oui	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	✓		Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓		Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	Oui	Oui
Anglais	Communiquer oralement (45 %)	✓		Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	✓		Oui
	Écrire des textes (20 %)	✓		Oui
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓		Oui
Science et technologie		✓		Oui
Éthique et culture religieuse		✓		Oui
Arts plastiques		✓		Oui
Musique		✓		Oui
Éducation physique		✓		Oui

✓ : Évaluation

ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE BÉLANGER

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

BULLETIN 2

- Étape : *18 janvier au 23 juin 2021*
- Cette étape compte pour 50 % du résultat de l'année.
- Pour les compétences Lire, Écrire, Raisonner et Résoudre, l'épreuve obligatoire du ministère s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 10 % du résultat final.
- Bulletin disponible sur Mozaïk au plus tard le 10 juillet 2021.

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuve de fin d'année
Français	Lire (40 %)	✓	✓	Oui	Fin mai (MEES) pour les 4e années seulement
	Écrire (40 %)	✓	✓	Oui	Fin mai- début juin (MEES) pour les 4e année seulement
	Communiquer oralement (20 %)	✓		Oui	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	Oui	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	Oui	
Anglais	Communiquer oralement (45 %)	✓		Oui	
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	✓		Oui	
	Écrire des textes (20 %)	✓		Oui	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓		Oui	
Science et technologie		✓		Oui	
Éthique et culture religieuse		✓	✓	Oui	
Arts plastiques		✓		Oui	
Musique		✓		Oui	
Éducation physique		✓		Oui	

✓ : Évaluation

MEES : Épreuve obligatoire du ministère de l'Éducation

ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE BÉLANGER

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- La présentation fréquente du portfolio par l'enfant.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 2 de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Étape 1	Organiser son travail
Étape 2	Organiser son travail

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Hélène Gousy
Directrice

Pascale Blanchette
Directrice adjointe